



## L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)



### Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale : « LE FOURNIL » SARL

Siège social : Boulevard de Gaulle-DJIBOUTI

Représentant : Me ALI ABAYAZID MOUSSA

Adresse : Rue Nasro Houmed Abro - DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 23/09/2024 à 09H10

N° d'immatriculation au registre analytique : 15063/B/SARL

N° chronologique : 185/24M

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : CESSION DE PARTS SOCIALES

Le capital de la société est fixé à la somme de 100 000 FDJ (cent mille Francs Djibouti) divisée en 100 parts sociales de 1 000 FDJ (mille Francs Djibouti) chacune, entièrement libérées, souscrites et attribuées comme suit :

- Mme. AMBARO MAHAMOUD IMAN .....	60 parts soit 60.000 FDJ
- Mme. HANA MELES GIZAW .....	40 parts soit 40.000 FDJ
TOTAL.....	100 parts soit 100.000 FDJ

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et à l'acte de cession des parts sociales de la société « LE FOURNIL » SARL en date du 03/09/2024, déposés et authentifiés par Me ALI ABAYAZID MOUSSA, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ CESSION DE PARTS SOCIALES :

Madame HANA MELES GIZAW cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, à Madame FATHIYA DJAMA HASSAN qui l'accepte, la totalité des 40 parts de 1.000 FDJ (mille Francs de Djibouti) qu'elle détient dans le capital de la société « LE FOURNIL » SARL.

La présente cession est consentie et acceptée par les parties moyennant le prix principal de 6.000.000 DJF (six millions de Francs Djibouti), soit pour les 40 parts cédées pour un prix de cent cinquante mille Francs Djibouti la part sociale. Ce qui est accepté par le vendeur et l'acquéreur.

Conséquences sur la répartition des apports et du capital :

- Mme. AMBARO MAHAMOUD IMAN .....	60 parts soit 60.000 FDJ
- Mme. FATHIYA DJAMA HASSAN .....	40 parts soit 40.000 FDJ
TOTAL.....	100 parts soit 100.000FDJ